

SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Marc Taton et Patrick Bourgeois nommés maire-adjoints honoraires

Les deux anciens adjoints, Marc Taton et Patrick Bourgeois ont été nommés maire-adjoints honoraires, pour récompenser leurs années consacrées aux Désidériens. « Nous avons toujours agi dans l'intérêt de tous », soulignent les deux récipiendaires.

Lors de l'assemblée générale de l'association des anciens maires et adjoints, Patrick Bourgeois et Marc Taton ont reçu les diplômes de maire-adjoints honoraires, pour les années consacrées aux Désidériens (respectivement 19 et 25 ans).

« Nous avons été très satisfaits d'avoir donné de notre temps pour la commune et ses habitants, pendant plus de deux mandats sous la houlette de notre maire Muriel Luga Giraud. Nous avons toujours agi dans l'intérêt de tous en essayant de répondre aux attentes et aux évolutions », diront les deux récipiendaires.

La Marpa, un projet qui leur « tenait à cœur »

Et de rappeler les faits les plus marquants : « Aménagement de



Patrick Bourgeois et Marc Taton lors de la remise de leur diplôme d'adjoints honoraires, avec le sénateur Patrick Chaize (au centre). Photo fournie par Patrick BOURGEOIS

la nouvelle mairie, construction de la nouvelle école cantine centre de loisirs F. Dolto, création d'une maison de santé, du théâtre de verdure, de l'arboretum, du plan d'eau, de parking ainsi

que la réfection du réseau pluvial dans le centre et la réalisation de nombreux travaux sur les voies communales.»

Les deux élus honoraires insisteront également sur les six an-

nées passées pour l'implantation de la Marpa, résidence destinée aux séniors, dont ils diront : « Un travail long, difficile avec de nombreux interlocuteurs départementaux et régionaux. »

« Gouverner, c'est prévoir »

Pour eux, c'est avec regret que le projet ne s'est pas fait : « Ce projet nous tenait et nous tient à cœur pour les habitants et leur famille. Aujourd'hui, nous sommes très déçus car la nouvelle municipalité semble abandonner ce projet. » Et d'ajouter : « À la fin de notre mandat, tout était prêt pour que la consultation des entreprises puisse commencer mais il nous a manqué quelques mois pour finaliser ce projet, tant attendu par de nombreux Désidériens depuis longtemps. »

Enfin, ils rappellent que « le rôle des élus municipaux n'est pas la simple gestion du quotidien, mais aussi l'anticipation des besoins des habitants et de la commune. Gouverner, c'est prévoir ».

De notre correspondante
Christine AUBOUIN-DECROIX

Lors du dernier conseil municipal, le maire Renaud Dumay a informé les élus que le terrain de la Marpa avait fait l'objet d'un intérêt et que la municipalité « avait reçu une lettre d'intention pour l'acquisition de terrains pour la construction d'une résidence à destination de séniors ».